ASSEMBLEE GENERALE
DE LA SOCIETE DES ETUDES LATINES

RAPPORT FINANCIER SIMPLIFIE

De nouveau cette année, nous nous retrouvons à une date inhabituelle, chers collègues et amis, puisque divers mouvements sociaux et soucis de partiels nous ont fait reporter notre Assemblée Générale prévue le 14 décembre dernier. Mais cela ne change rien à notre attachement à la Société des Études Latines et à la diffusion internationale de notre revue, à la fois sur notre propre site et sous forme de livre. Je vous en suis très reconnaissante, de même qu'à notre Administrateur M^me^ J. Champeaux : elle s'est fait mal en voulant prendre un livre dans sa bibliothèque mais elle se rétablit et continue de gérer les affaires de la Société des Études Latines ; elle téléphone aux uns et aux autres pour préparer les séances, d'autant qu'elle avait déjà presque achevé le programme 2020 avant la séance de décembre dernier et elle vous adresse à tous ses meilleurs vœux. Ma gratitude va aussi à notre Président M. J.-L. Charlet, à notre Vice-Présidente M^me^ M. Fruyt, à notre Secrétaire Général M. Br. Poulle, à M. G. Flamerie de Lachapelle notre Rédacteur en chef qui continue avec son équipe à terminer la revue dans de bons délais : comme « Les Belles Lettres » qui ont fait diligence dans les envois et que je remercie tout particulièrement, vous avez pu recevoir votre volume. Mais venons-en pour l'instant au budget 2019.

Prenons d'abord le bilan au 30 septembre 2019, établi par Claris Conseil, notre expert-comptable. Après sa signature, il commence par le bilan actif.

Dans l'en-tête horizontal on trouve l'exercice qui va du 1^er^ octobre 2018 au 30 septembre 2019, puis l'exercice de l'année précédente qui permet des comparaisons. Notre année budgétaire n'est pas l'année légale mais va du 1^er^ octobre d'une année au 30 septembre de la suivante ; ce décalage induit certains calculs au prorata des jours ou des trimestres. Mais les experts que vous êtes en année romuléenne et fastes consulaires ne se laissent pas arrêter par si peu ! Voici les rubriques qui concernent notre association.

BILAN ACTIF (Net en euro)	**Au 30-09-2019**	**Au 30-09-2018**
Actif immobilisé : Concession, brevets et droits similaires (brut 75 200 – amortissements 71 690)	3 510	3 039
Actif circulant : Produits intermédiaires et finis (nos volumes : total brut 20 163 – dépréciation 3 853)	16 310	15 689
Actif circulant : Clients et comptes rattachés	13 902	11 374
Actif circulant : Disponibilités (total des comptes La Poste et SG)	138 338	136 840
Charges constatées d'avance (MAIF, FIÉC, Antiquité-Avenir)	356	378
TOTAL GENERAL (brut 247 960 – amortissements 75 543)	**172 417**	**167 321**

Après les titres du tableau, la première ligne horizontale correspond donc à « l'actif immobilisé » c'est-à-dire à nos biens immobilisés : numérisation de la revue, construction du site, module aux « Belles Lettres » pour les ventes en ligne aux institutionnels et mises à jour de la revue jusqu'au tome 94 inclus puisque vous avez voté l'an dernier l'ajout de trois volumes à notre base de données et que cela a été réalisé. Le chiffre brut est de 75 200 €, l'amortissement s'en rapproche à 71 690 € car la valeur de ces biens diminue de 10 % chaque année pendant 10 ans. Le chiffre net de 3 510 € en résulte avec une excellente nouvelle : la presque totalité de nos biens est désormais amortie.

À partir de la ligne suivante du tableau, on entre dans « l'actif circulant » qui se compose de plusieurs éléments. Le premier comprend comme « produits intermédiaires et finis » nos stocks de revues depuis le tome 79 (les volumes précédents ayant brûlé dans l'incendie des « Belles Lettres ») pour un montant brut de 20 163 € : le tome 96 n'y est pas compté car il est arrivé après le 30 septembre. La dépréciation de ces stocks est de 3 853 € : elle est de 10 % par an pendant 10 ans sauf les trois premières années. Comme notre tome 79 est ainsi amorti, nous avons pu continuer à le déstocker en particulier auprès des élèves de prépa venus en novembre. Le total net des stocks est alors de 16 310 €, un peu plus élevé que celui de l'an dernier.

Le composant suivant de « l'actif circulant » concerne les « clients et comptes rattachés ». En créances nous avons un total de 13 902 €, nettement supérieur à celui de l'an dernier : la satisfaction des « Belles Lettres » a été grande fin 2018 de voir arriver notre revue plus tôt grâce à la nouvelle équipe de rédaction et à tous ceux qui ont remis leur texte rapidement. Qu'ils en soient remerciés.

Dans « l'actif circulant » viennent alors nos disponibilités : 138 338, 24 € avant paiement de l'impression du dernier tome de la revue. Elles

augmentent légèrement par rapport à l'an dernier : notre solidité financière se renforce.

Quant aux charges constatées d'avance, elles sont en légère baisse : 356 € pour 3/12e du paiement de l'assurance MAIF et de la cotisation FIÉC (la cotisation Antiquité-Avenir n'y figure pas cette année car elle a été déjà comptabilisée l'an dernier).

Le total général de l'actif est ainsi 247 960 € en brut, dont il faut défalquer 75 543 € d'amortissements pour obtenir le total net de 172 417 €. C'est un peu mieux que l'an dernier.

Observons maintenant le passif : son total général net dans la dernière ligne du tableau est à nouveau 172 417 €, comme celui de l'actif, puisque le passif indique l'origine des fonds qui ont permis d'acquérir les biens de l'actif.

En haut du tableau on trouve d'abord 157 010 € de report. C'est effectivement le chiffre de l'exercice précédent qui se lit deux lignes plus bas en diagonale dans la colonne N -1. Le résultat de l'exercice est cette année très nettement positif : 1 204 €. Et le total des capitaux propres 158 215 € est donc supérieur à celui de l'an dernier.

Dans le cadre suivant, il s'agit non de « dettes » au sens usuel du terme puisque nous avons 138 338 € en disponibilités, mais de sommes décalées à cause du début de l'exercice au 1er octobre ou de sommes dont la facture arrive ensuite : 39 € de frais bancaires décalés, puis 14 058 € de « dettes fournisseurs » pour le site, l'expert-comptable Claris Conseil, l'impression et la composition du tome 96 de la revue par Jouve 6 090 €. La différence par rapport à l'an dernier s'explique par un décalage du paiement de Claris (2 580 €) et le paiement cette année de la mise à jour du site avec trois tomes supplémentaires : les tomes 92, 93, 94 pour 1 512 €.

Les « autres dettes » sont de 106 € et comprennent des affranchissements et des envois de la revue aux retardataires. Le total de ce cadre est ainsi de 14 202 €.

Il s'ajoute à celui du premier cadre pour donner le total général du passif : 172 417 €.

BILAN PASSIF (Net en euro)	**Au 30-09-2019**	**Au 30-09-2018**
Report à nouveau (biens à l'issue du précédent exercice)	157 010	157 707
Résultat de l'exercice	1 204	-696
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**158 215**	**157 010**

Frais bancaires (décalés du fait du début de l'exercice en octobre)	39	39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (expert-comptable + impression de la revue + MAJ...)	14 058	10 111
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes (dépenses de fonctionnement décalées)	106	161
TOTAL DETTES	**14 202**	**10 311**
TOTAL GENERAL	**172 417**	**167 321**

Passons alors au compte de résultat. À la différence de l'actif et du passif, il porte exclusivement sur l'année d'exercice : du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019.

Le premier cadre indique les « produits d'exploitation » c'est-à-dire les recettes.

La « production vendue de biens » correspond à nos ventes aux « Belles Lettres » : 12 964 €, en nette hausse par rapport à l'an dernier grâce à la sortie plus précoce du volume et aux ventes qui ont pu en résulter. Ces ventes et le déstockage en cours du tome 79 ont fait diminuer les stocks par rapport à l'an dernier : -786 €. Nos cotisations sont de 6 090 € ; certains retardataires ont déjà réglé mais si d'autres souhaitaient recevoir le volume de décembre 2019 en payant leur cotisation, ils seraient accueillis à bras ouverts. Le total de nos recettes est ainsi de 18 268 €, en légère hausse cette année. Vous défendez bien le latin non seulement en paroles, mais en acte.

Le cadre suivant est celui des « charges d'exploitation », c'est-à-dire des dépenses.

Il commence par les « achats et charges externes » pour un total de 17 429 €, très proche de celui de l'an dernier. Il comprend 34 € de fournitures administratives (photocopies faites pour l'Assemblée Générale de 2018), 6 158 € de frais d'impression pour le tome 96 de la *Revue des Études Latines* chez Jouve : le prix inférieur indiqué l'an dernier pour le volume 95 s'expliquait par une correction ponctuelle du taux de TVA sur des volumes antérieurs et l'absence de comptabilisation des heures de correction. S'y ajoutent 172 € de stockage et déstockage de nos revues à Gaillon site des « Belles Lettres », 5 304 € d'hébergement et d'entretien du site chez Jouve : prix stable comme celui de l'assurance MAIF 1 312 € et de notre expert-comptable Claris Conseil 2 580 €. Nous n'avons pas eu de colloque à subventionner puisque notre représentant à la FIÉC Y. Lehmann a pu trouver d'autres subsides pour ses déplacements : qu'il en soit remercié. Nos transports de livres sont stables pour un montant de 1 235 €. Le reste aussi est stable : 22 € de mission, 235 € d'affranchissements (convocations

papier envoyées à ceux qui n'ont pas internet, envois aux retardataires…), 242 € de services bancaires et 135 € de cotisations FIÉC et Antiquité-Avenir (la cotisation d'Antiquité-Avenir n'est pas complète cette année car leur chèque a été tiré plus de six mois après son envoi).

Il faut adjoindre à ces dépenses les « dotations aux amortissements » sur nos biens immobilisés (10 % supplémentaires par an pendant 10 ans) : 1 042 €, à nouveau en forte diminution par rapport à l'an dernier, car la numérisation initiale de tous nos volumes est désormais amortie ainsi que la construction du site.

Quant à la « dotation aux dépréciations » sur l'actif circulant, elle concerne nos variations de stocks : la différence entre les dépréciations 2019 et 2018 est ainsi de -1 407 €.

Le total des charges ou dépenses est donc de 17 064 €, inférieur à celui de l'an dernier, ce qui est une bonne chose.

Puisque le total des recettes est de 18 268 €, le résultat d'exploitation est nettement positif : 1 204 € et en hausse de 272,98 % par rapport à l'an dernier. Un bénéfice de 272,98 % en ces temps difficiles ? Aucune hausse des cotisations n'est certes à envisager mais restons très vigilants pour l'avenir comme y incite le double prévisionnel proposé : la roche tarpéienne n'est pas loin du Capitole !

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en euro)		**Au 30-09-2019**	**Au 30-09-2018**
Produits d'exploitation	Production vendue (ventes aux « Belles Lettres »)	12 964	10 130
	Production vendue de services	0	0
	Production stockée	-786	232
	Autres produits (cotisations)	6 090	7 080
	Total des produits d'exploitation	**18 268**	**17 442**

Charges d'exploitation	Autres achats et charges externes (fournitures administratives + impression de la *Revue* + stockage et déstockage aux Belles Lettres + fonctionnement du site chez Jouve avec noms de domaine + assurance MAIF + soutien et présence à un colloque + honoraires Claris Conseil + envois des revues + missions + affranchissements + frais bancaires + cotisation FIÉC et Antiquité-Avenir)	17 429	16 374
	Sur immobilisation : dotation aux amortissements	1 042	1 854
	Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	- 1 407	-90
	Total des charges d'exploitation	**17 064**	**18 138**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**1 204**	**-696**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT		**1 204**	**-696**
Charges exceptionnelles			
BENEFICE OU PERTE		**1 204**	**-696**

Prévisionnel double pour 2020

Qui dit double prévisionnel, dit choix à faire par l'Assemblée Générale. Je vous remercie donc particulièrement de votre attention. Mais rassurons-nous pour la longueur de l'exposé : les deux documents ne diffèrent que de quelques lignes. Vous pouvez donc en regarder ensemble chaque tableau, puisque par convention un prévisionnel se présente comme un compte de résultat, cette fois au 30 septembre 2020. Permettez-moi de vous aider à trouver rapidement la variante.

Dans les deux prévisionnels les produits d'exploitation pourraient être identiques.

Par prudence on peut imaginer un chiffre équivalent à celui de l'an dernier pour les ventes aux Belles Lettres : 13 000 €, un peu moins de variation des stocks puisqu'il n'y aura pas de nouveau déstockage – 300 €, et des cotisations stables à 6 000 €. L'ensemble ferait un total de 18 700 €.

C'est dans les charges externes qu'apparaît la différence. En effet si Jouve peut continuer à imprimer nos livres (et heureusement car il fournit une impression soignée et une couverture de couleur adaptée pour un prix intéressant et stable), il ne peut continuer à assurer la mise en page de notre revue. Il a donc fallu trouver quelqu'un qui s'en charge. La première idée était de trouver un graphiste free-lance. Beaucoup parmi vous en connaissent

sans doute ; mais que se passe-t-il si ce travailleur indépendant reçoit plusieurs commandes au moment où il devrait être disponible pour notre Rédacteur, ou s'il tombe malade ? Notre Revue devrait-elle être reportée à une date indéterminée avec les conséquences financières que vous avez comprises pour vous-même et notre diffuseur Les Belles Lettres ? Trouver une entreprise serait plus sûr. J'en ai donc contacté par téléphone neuf, mais peu pouvaient répondre aux critères suivants : savoir composer de vrais livres (et pas seulement des plaquettes) en utilisant les logiciels de PAO professionnels afin que leur travail soit pérenne et transmissible en cas de besoin, et le faire avec un souci de qualité et de sécurité assurées par une équipe qui puisse travailler également pendant les vacances d'été quand notre Rédacteur en a besoin, avoir aussi un bureau à Paris siège de notre association. Les voici toutes deux, par ordre alphabétique.

La première est l'entreprise Agoria qui a choisi pour slogan « La manufacture des talents ». Située à Vincennes, elle a l'habitude de fabriquer de très beaux livres avec des techniques sophistiquées de gaufrage, dorure, sérigraphie d'art mais fait aussi de la mise en page soignée. J'ai eu de nombreuses conversations téléphoniques avec elle pour préciser notre demande. Son devis, établi sur le modèle du dernier tome de la Revue qu'elle a consultée en ligne, le tome 94, remplit nos conditions et s'élève à 3 693 € TTC en incluant des corrections pour un à deux A/R dans ce prix (corrigé toutefois en 4 052, 50 € TTC quelques jours plus tard après le travail de l'expert-comptable, en incluant les fichiers pdf transmis sur CD qui n'avaient pas été facturés précédemment : 300 € + TVA).

La seconde entreprise s'appelle Pixellence ; son slogan est « notre métier, le livre ». Elle a un atelier à Roubaix et un bureau à Paris vers Vavin, et se spécialise, comme l'annonce son site, « dans la mise en page et la préparation éditoriale sur tous types d'ouvrages ainsi que dans la conception de livres numériques ». Son devis, établi aussi d'après la consultation de notre tome 94, remplit de même nos conditions et s'élève à 1 788, 94 €, mais cette fois sans compter les heures de correction (environ 500 € précédemment chez Jouve) et les épreuves papier. J'ai pu en rencontrer deux dirigeants à Paris : ils ne s'acharnent pas, comme certains graphistes, à rendre un texte grec sans « pétouilles » (c'est-à-dire sans accent, esprit, iota souscrit que d'autres prennent pour des défauts et curieuses poussières sur une ligne !) ; c'est pourquoi les Belles Lettres les utilisent, comme peut en témoigner G. Freyburger qui les a expérimentés puisqu'ils ont fait son dernier Budé sur Censorinus.

Voici donc les conséquences financières du choix qui vous appartient. Les deux prévisionnels ont les mêmes données sauf pour la mise en page et vous y retrouvez des chiffres comparables à ceux de l'an dernier à peu d'exceptions près : les concours divers seront à 210 € à cause du paiement à venir des 100 € d'Antiquité-Avenir joint aux 110 € de la FIÉC, nos amortissements ne seront plus que de 569 € car n'y figureront plus que les mises à jour réalisées, et les dépréciations des stocks seront au maximum de 360 €.

Dans le cas d'Agoria, la différence entre nos recettes 18 700 € et nos charges 20 059 € aboutira à une perte de 1 359 € minimum à cause des CD non comptés. Dans le cas de Pixellence, les charges seront de 18 155 € dont il résultera un bénéfice de 545 € maximum à cause des heures de correction non comptées. Le Bureau qui vient d'examiner les devis en détail préfèrerait la proposition de Pixellence à cause de sa compétence en latin et en grec.

Un dernier mot pour finir de l'open access des revues. J'ai rencontré à cet égard M^me^ C. Noirot, Directrice des Belles Lettres, puisque notre diffuseur est aussi intéressé que nous par cette mesure. Mais il faut encore y réfléchir avant de pouvoir vous proposer un projet.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en euro)		**Au 30-09-2020**	**Au 30-09-2019**
Produits d'exploitation	Production vendue (ventes aux « Belles Lettres »)	13 000	12 964
	Production stockée (variation des stocks)	-300	-786
	Autres produits (cotisations)	6 000	6 090
	Total des produits d'exploitation	**18 700**	**18 268**
Charges d'exploitation	Autres achats et charges externes (fournitures administratives, mise en page de la *Revue* par l'entreprise **AGORIA** 3 693 €, impression par l'entreprise Jouve, stockage aux Belles Lettres, fonctionnement du site chez Jouve avec noms de domaine, assurance MAIF, honoraires expert-comptable Claris, envois des revues, missions, affranchissements, frais bancaires, cotisation FIÉC et Antiquité-Avenir)	19 130	17 429
	Dotations aux amortissements sur immobilisations	569	1 042
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant	360	-1 407
	Total des charges d'exploitation	**20 059**	**17 064**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**- 1 359**	**1 204**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT		**- 1 359**	**1 204**
BENEFICE OU PERTE		**- 1 359**	**1 204**

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en euro)		**Au 30-09-2020**	**Au 30-09-2019**
Produits d'exploitation	Production vendue (ventes aux « Belles Lettres »)	13 000	12 964
	Production stockée (variation des stocks)	-300	-786
	Autres produits (cotisations)	6 000	6 090
	Total des produits d'exploitation	**18 700**	**18 268**
Charges d'exploitation	Autres achats et charges externes (fournitures administratives, mise en page de la *Revue* par l'entreprise **PIXELLENCE** 1 789 €, impression par l'entreprise Jouve, stockage aux Belles Lettres, fonctionnement du site chez Jouve avec noms de domaine, assurance MAIF, honoraires expert-comptable Claris, envois des revues, missions, affranchissements, frais bancaires, cotisation FIÉC et Antiquité-Avenir)	17 226	17 429
	Dotations aux amortissements sur immobilisations	569	1 042
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant	360	-1 407
	Total des charges d'exploitation	**18 155**	**17 064**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**545**	**1 204**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT		**545**	**1 204**
BENEFICE OU PERTE		**545**	**1 204**

Votre trésorier soumet ainsi aux votes de ceux qui sont à jour de leur cotisation l'ensemble des comptes, le choix du prévisionnel avec Agoria ou Pixellence et le maintien des cotisations à l'identique :

- cotisations des membres de la Société des Études Latines : 60 € (*Revue des Études Latines* en ligne tomes 1 à 94 **ou** tome 97 de la *Revue des Études Latines* papier) ou 90 € (*Revue des Études Latines* en ligne tomes 1 à 94 **et** papier tome 97)

- prix pour ceux qui ne sont pas membres :

Particuliers non membres de la Société des Études Latines	
tome 97 de la *Revue des Études Latines*	70 €
cotisation d'accueil (pour les moins de 30 ans, non engagés dans la vie professionnelle : uniquement abonnement en ligne pour les tomes 1 à 94)	30 €
Institutionnels non membres de la Société des Études Latines (tomes 1 à 94 de la Revue des Études Latines)	
1 plage d'adresses I.P. avec 1 à 5 connexions	180 € HT
1 plage d'adresses I.P. avec 1 à 10 connexions	350 € HT
Plusieurs plages d'adresses I. P. avec 1 à 10 connexions	390 € HT
Plusieurs plages d'adresses I. P. avec plus de 10 connexions	630 € HT

Après les questions, l'Assemble Générale vote :

- à l'unanimité l'ensemble des comptes 2019 et le maintien des cotisations à l'identique ;
- elle choisit le prévisionnel proposant l'entreprise Pixellence par 17 voix sur 19 (2 abstentions).

J'ai bien conscience du caractère fastidieux de cet exposé et vous remercie d'autant plus de votre bienveillante attention.

Préparé pour le 14 décembre 2019 et reporté au 8 février 2020

Jeanne Dion
Trésorier